

Conseil de Faculté du jeudi 18 février 2021

Relevé de décisions

Le Conseil de Faculté réuni le jeudi 18 février 2021 a arrêté les décisions suivantes :

1. Adoption du renouvellement de la convention de délocalisation des cours du Master 1 mention « Droit international et européen » parcours « Droit international et européen des affaires » avec le Cabinet d'avocats Linklaters
2. Adoption du renouvellement de la convention de délocalisation des cours du Master 2 « Droit des affaires » et « Droit international et européen » parcours « Droit de la concurrence et des contrats » avec le Cabinet d'avocats Borrel
3. Adoption du renouvellement de la convention de délocalisation des cours du Master 2 « Droit des affaires » et « Droit international et européen » parcours « Droit de la concurrence et des contrats » avec le Cabinet d'avocats Gide Loyrette Nouel
4. Adoption du renouvellement de la convention de délocalisation des cours du Master 2 « Droit des affaires » et « Droit international et européen » parcours « Droit de la concurrence et des contrats » avec le Cabinet d'avocats White & Case LLP
5. Adoption du renouvellement de la convention de délocalisation des cours du Master 2 « Droit des affaires » et « Droit international et européen » parcours « Droit de la concurrence et des contrats » avec le Cabinet d'avocats Clifford Chance
6. Adoption du renouvellement de la convention de délocalisation des cours du Master 2 « Droit des affaires » et « Droit international et européen » parcours « Droit de la concurrence et des contrats » avec le Cabinet d'avocats UGGC
7. Adoption de la maquette IEJ de l'année universitaire 2020-2021

8. Adoption du renouvellement et de la modification du diplôme d'université
Compliance officer spécialité lutte contre le blanchiment et le
financement du terrorisme
9. Adoption de la création du diplôme d'université Compliance officer
spécialité anti-corruption

Marie-Emma BOURSIER
Doyen de la Faculté de droit et
science politique

